

— C'est celle dont il est parlé dans l'article 13 de l'instruction qui précède ¹.

Fol. 4. Lettre du Roi à D. Francisco de Mello, même date. — « Depuis » que j'ai résolu, lui dit-il, de m'occuper moi-même de la direction des » affaires universelles, j'ai pensé à une chose qui peut se traiter à la satis- » faction et convenance commune de ceux qu'elle intéresse. » — Le secret devant être l'âme de cette affaire, il lui envoie Francisco de Galarretta, qui est bien instruit de ses intentions et lui communiquera l'instruction dont il est porteur. — Il n'a pas cru devoir se fier aux ministres qu'il a, aux Pays-Bas, « quoiqu'ils soient très-bons et très-sûrs, » parce qu'il importe que cette affaire se traite avec le plus de discrétion possible. Par la même raison tout ce que le marquis aura à écrire à la personne qui sera chargée de la négociation et au Roi devra être connu et passer par la main de Galarretta seul, à qui un chiffre a été donné pour cela. — Le Roi se confie que le marquis appliquera son esprit et ses efforts à la réussite de cette négociation. — Pour donner un prétexte plausible au voyage de Galarretta et au séjour qu'il fera aux Pays-Bas, il lui a conféré la charge de *veedor* général de l'artillerie vacante par la mort de Gerónimo Espinosa.

Fol. 5. Galarretta au secrétaire d'État Andrés de Rozas, Dunkerque, 7 juin 1643. — Il lui annonce son arrivée dans cette ville; sa traversée a été longue et périlleuse.

Fol. eod. Galarretta au comte d'Onate, même date. — Il lui donne aussi des détails sur sa traversée. Il était parti de Saint-Sébastien le 30 avril.

Fol. 5 v^o. Galarretta à Andrés de Rozas, Bruxelles, 13 juin 1643. — Le peu de sécurité des chemins, le défaut de voitures et l'information qui lui avait été donnée que don Francisco de Mello était aux faubourgs de Mons en intention de transférer son quartier-général ailleurs, l'ont engagé à venir à Bruxelles. Comme il vient d'apprendre que l'armée marche vers Namur, il va se rendre en cette ville.

Fol. 6. Galarretta au même, Namur, 15 juin 1643. — Il lui envoie une lettre pour le Roi ².

Fol. 6 v^o. Galarretta au même, Namur, 19 juin 1643. — Il lui rend compte de sa première entrevue avec don Francisco de Mello.

¹ Voy. les *Appendices*.

² Cette lettre n'est pas dans le registre.

Fol. 7. Galarretta au même, Bruxelles, 25 juin 1643. — Il a conféré de nouveau avec don Francisco de Mello sur le sujet de sa commission. Le marquis est d'avis de ne pas envoyer pour le moment en Hollande l'évêque de Bois-le-Duc, pour deux raisons : la première, parce que sa personne serait peu agréable au prince d'Orange, qui a en grande aversion les ecclésiastiques ; la seconde, parce que ce serait compromettre, à Bruxelles et à la Haye, le secret tant recommandé par le Roi, attendu qu'il n'y a aucun prétexte qui pût colorer le voyage de ce prélat, et d'autant plus que tout ce qu'il y a à faire pour le moment est une simple insinuation au prince de la volonté de Sa Majesté. Or, pour cet objet, le marquis a une personne qui convient mieux : c'est le greffier des finances De Bie, sujet digne de toute confiance et qu'il a déjà employé en semblables commissions, sa femme étant parente de Huygens, secrétaire le plus intime du prince. — « Le seigneur marquis pense que le prince prêtera l'oreille à la proposition, » parce qu'à ses infirmités et aux motifs de mécontentement qu'il a des » états, pour les mortifications qu'ils lui ont données au sujet des intérêts » du roi d'Angleterre et d'autres, il s'en joint maintenant une nouvelle et » très-grande, en ce qu'ils lui ont dénié la souveraineté de Breda qu'il » avait demandée à l'occasion de la retraite dans cette place de sa belle- » fille ¹. » — Le marquis étant venu pour quelques jours à Bruxelles, afin de s'occuper de la dépêche de De Bie, Galarretta l'y a suivi.

Fol. 8. Galarretta à Andrés de Rozas, Bruxelles, 2 juillet 1643. — Don Francisco de Mello est parti le 29 juin pour le pays de Waes, sur la nouvelle que les Hollandais avaient des projets hostiles contre ce pays. — Le passe-port demandé pour le greffier De Bie n'est pas encore arrivé.

Fol. 17. Philippe IV à don Francisco de Mello, 5 juillet 1643. — Il attend avec impatience des nouvelles de la mission de Galarretta, afin de prendre des dispositions soit pour la paix, soit pour la guerre. — Il veut que le marquis regarde cette négociation comme étant de la plus grande importance.

¹ « El señor marqués es de opinion que el príncipe a de dar ohido á la propuesta que se le haze, porque á sus achaques y á la dessaçon con que le tienen los estados, por las mortificaciones que le an dado por los intereses del rey de Inglaterra y otros, se junta aora una muy grande, que es haverle negado la soveranidad de Breda que pidió con ocasion de retirarse á aquella plaza su nuera. »

Fol. 9. Galarretta à Andrés de Rozas, Bruxelles, 17 juillet 1643. — Voyant que le passe-port demandé pour De Bie n'arrivait pas, il a cru devoir représenter à don Francisco de Mello qu'il convenait de mettre plus de chaleur dans cette affaire. Le marquis lui a répondu selon la copie qu'il envoie ¹. — Il va partir pour Gand, afin de l'y joindre.

Fol. 9 v^o. Galarretta à Andrés de Rozas, même date. — Étant parti dans la matinée pour Gand, il a rencontré à peu de distance de Bruxelles don Francisco de Mello, lequel y venait pour la solennité de la fête du Saint Sacrement de Miracle qui se célébrera le 19. Ce seigneur lui a dit que l'évêque de Bois-le-Duc regardait comme impraticable la négociation qu'on voulait faire passer par ses mains, ne connaissant le prince que pour lui avoir parlé une fois, il y a vingt-trois ans. — Don Francisco lui a communiqué une lettre en date du 15 juillet qu'il a reçue du greffier De Bie. (Cette lettre de De Bie roule principalement sur le siège de Thionville. Quant au passe-port, la demande en a été remise chez le secrétaire Huygens.)

Fol. 11. Galarretta à Andrés de Rozas, Bruxelles, 23 juillet 1643. — Peu d'heures après le départ de sa dernière dépêche, l'évêque de Bois-le-Duc vint le voir : il lui fit part des propos que lui avait tenus à Gand don Francisco de Mello, lesquels se réduisaient à savoir s'il était disposé à aller en Hollande pour traiter avec le prince d'Orange, et de la réponse qu'il avait faite à cette proposition. — De ce que lui dit l'évêque Galarretta inféra, ou qu'il n'avait pas bien compris les intentions du gouverneur général, ou que celui-ci, afin de mieux conserver le secret, ne s'était pas suffisamment ouvert. Ne croyant pas cependant devoir s'ouvrir davantage lui-même sans les ordres de don Francisco de Mello, il fit une représentation à ce sujet à Son Excellence; il y exposait que l'évêque avait pensé qu'il s'agissait de négocier une trêve avec le prince. — Là-dessus don Francisco de Mello l'autorisa à voir de nouveau l'évêque, à lui communiquer les motifs de sa venue et la part que le Roi désirait que ce prélat prit à sa commission, sans entrer cependant dans toutes les circonstances. Il en résulta que l'évêque se montra flatté de ce qu'on avait jeté les yeux sur lui pour une négociation si importante ². — Afin qu'il pût promptement entreprendre le

¹ Elle n'est pas dans le registre.

² « De que para negocio de tal calidad se hechase mano de su persona.... »

voyage, sans compromettre le secret si nécessaire, il fut jugé que le plus sûr moyen était de faire demander aux états, par le duc de Neubourg ou l'électeur de Cologne, un passe-port pour lui, sous le prétexte d'aller dans une ville neutre arranger les différends qu'il avait avec eux en matière de juridiction. — L'évêque est d'opinion que, pour que la négociation réussisse, le principal est que le prince soit assuré de la sincérité des offres qu'on lui fait : si cela s'obtient, ce qui paraît le plus difficile, vu le naturel artificieux du prince¹, il croit qu'il acceptera la négociation. — L'évêque ayant eu l'hiver précédent à traiter avec les états, le passe-port qu'il demandera ne donnera matière, ni à Bruxelles ni en Hollande, à des soupçons. Don Francisco de Mello mettra à sa disposition les sommes dont il aura besoin.

Fol. 14. L'évêque de Bois-le-Duc à Galarretta, Bornhem, 26 juillet 1643. — Il a écrit en Allemagne afin qu'on lui procure un passe-port sur le fondement qu'il a à traiter de la juridiction de l'évêché de Bois-le-Duc à Ravenstein et en d'autres terres de l'Empire, par suite des questions qu'ont mues le prince de Neubourg et l'évêque et chapitre de Liège. — Il demande des secours pécuniaires. Il rappelle que, depuis son retour d'Espagne en 1619, il a rempli quinze ou seize commissions importantes auprès des princes, par ordre du Roi et des gouverneurs généraux.

Fol. 18. Galarretta à Andrés de Rozas, Namur 15 août 1643. — Il ne peut laisser de lui dire que don Francisco de Mello n'entre pas en ce moment dans l'affaire de sa commission avec autant de chaleur que par le passé; il n'en connaît pas les motifs : seulement il sait que l'évêque de Bois-le-Duc lui-même s'est aperçu de cette tiédeur. Il pense, d'après cela, qu'il importerait que la cour stimulât le marquis, sans lui laisser soupçonner cette insinuation. — Le marquis, d'accord avec lui et avec l'évêque, a renoncé à employer le greffier De Bie dans cette affaire. « L'évêque est » en toute la crainte que commande le risque auquel il s'expose et qu'on » peut bien considérer au cas que les états pénétrassent les motifs de son » voyage, ou que le prince n'eût pas en cette affaire les attentions d'un » gentilhomme : raison pour laquelle il recommande extrêmement le se- » cret; et je suis persuadé qu'il s'excuserait de la commission s'il avait vu

¹ « ... Que en el caviloso natural del príncipe parece lo mas dificultoso... » p. 101.

» la dernière dépêche qui vint de Sa Majesté contre-signée d'une autre
 » main que de la vôtre, et su qu'elle avait été ouverte par les secrétaires
 » de Son Excellence. Pour l'amour de Dieu, monsieur, veuillez ordonner
 » qu'on ait en cela beaucoup de soin ; car il ne suffira pas que nous en
 » ayons ici, si nous ne sommes secondés de là-bas ¹. »

Fol. 19 v^o. Instruction de don Francisco de Mello pour l'évêque de Bois-le-Duc, donnée à Namur le 13 août 1643. — Elle est tirée de celles du Roi à Galarretta et au marquis.

Fol. 22 v^o. Galarretta à Andrés de Rozas, Bruxelles, 19 août 1643. — L'évêque de Bois-le-Duc n'est pas encore parti, faute des moyens nécessaires pour les dépenses de son voyage. — Galarretta, quoique cela soit étranger à la commission qu'il a reçue, croit devoir à sa conscience et à ses obligations comme serviteur du Roi d'entretenir Rozas de la situation des Pays-Bas depuis la perte de Thionville ². — Par la malheureuse issue de la bataille de Rocroi ³, dit-il, ces peuples ont notoirement perdu la confiance que le Roi les puisse défendre; il en est résulté aussi une grande mésestime du gouvernement, une notable aversion et une haine particulière pour la personne du seigneur don Francisco et pour tout ce qu'il fait. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que, depuis la reddition de Thionville aux armes de la France, l'esprit des peuples, lesquels s'étaient toujours montrés constants et affectionnés au service du Roi, en dépit des machinations des mécontents, est atteint de cette infirmité à un point qu'on n'aurait jamais pu imaginer. — Aujourd'hui l'évêque de Bois-le-Duc lui fit dire qu'il se trouvait de retour à Bruxelles d'une maison de campagne où il vit retiré, et qu'il désirait le voir; Galarretta alla le trouver. L'évêque était fort

¹ « El obispo* está con todo el miedo que pide el riesgo á que va expuesto y se dexa considerar si los estados penetrasen los motivos de su jornada, ó no corriese en esto el príncipe con las atenciones de cavallero, y á esta causa encarga summamente el secreto; y me persuado que si huviera visto refrendado de otra mano que de la de Vm. el último despacho que vino de S. M., y supiera que avia caído en manos de los secretarios de S. E., que se excusára de la comision. Por amor de Dios, señor, que Vm. se sirba mandar que en esto haya mucho cuidado, pues no bastará que acá le tengamos, si de ahí no somos ayudados... »

² Le 10 août 1643.

³ Le 19 mai.

troublé et dans une grande affliction; il dit à Galarretta : « Monsieur le » secrétaire, les affaires des Pays-Bas sont en des termes des plus pénibles » pour le service du Roi, notre seigneur, et je ne puis, sachant les dis- » cours qui se tiennent jusque dans les communautés les plus vouées à la » retraite, me dispenser de vous dire la crainte où je suis qu'il n'arrive » un grand malheur si, ce qu'à Dieu ne plaise, il survenait quelques » troubles dans le pays ou quelque mutinerie dans l'armée. L'une et » l'autre chose se peuvent appréhender en la conjoncture présente : la » première pour le mécontentement général des peuples, causé par les » désordres que commettent les gens de guerre et le découragement qu'ont » produit en eux les mauvais succès de la campagne; la seconde pour le » défaut qu'il y a dans le paiement de l'armée. Je vois les mieux inten- » tionnés s'exprimer là-dessus avec chagrin et sans espoir du remède, si » Sa Majesté ne prend des mesures promptes pour donner satisfaction au » pays, tant en réformant le gouvernement qu'en envoyant des secours » d'hommes et d'argent, afin que l'armée soit tenue en discipline et sous » des chefs tels que les peuples reconnaissent de toute manière que Sa Ma- » jesté désire leur conservation, et qu'ils n'attribuent pas au peu d'expé- » rience des médecins la mort de ce malade : d'autant plus que, pour la » bonne direction de l'affaire secrète dont on m'a chargé, il importe qu'il » n'y ait point en cela de délai. » — Galarretta fait suivre ce discours de l'évêque de quelques considérations qui lui sont personnelles. Une des choses, dit-il, qui a le plus exaspéré les esprits et fait perdre à don Francisco de Mello la bonne volonté qu'on lui montrait a été le choix du duc d'Albuquerque pour le commandement de la cavalerie, choix qu'on a attribué, à tort selon Galarretta, à des raisons de convenance particulière. — Selon ce que lui ont dit des personnes du pays, la nomination de Beck au poste que la mort du comte de Fontaine a laissé vacant serait très-agréable aux Belges, parce qu'il est soldat et leur compatriote. Pour la cavalerie on parle beaucoup de Piccolomini ou de don Andrea Cantelmo. En ce qui concerne l'artillerie, le comte d'Isembourg conviendrait; Galarretta a entendu le marquis d'Aytóna et don Francisco de Mello rendre de lui un témoignage avantageux. Mais aujourd'hui ces postes sont occupés par don Andrea Cantelmo en propriété, et intérimairement par le marquis Sfondrato, don Alvaro de Mello et le comte de Saint-Amour, avec la solde

de général, et il est résulté de là une confusion et de notables inconvénients. — Des Espagnols le comte de Fuensaldaña est le seul qui donne de grandes espérances; lui aussi serait à propos pour l'artillerie. — Le comte de Bucquoy est le gentilhomme du pays le mieux vu du peuple. Il s'est plaint à Galarretta, mais avec modestie, des procédés de don Francisco de Mello, qui, après lui avoir offert un poste supérieur dans l'armée, ne le lui a pas donné. Galarretta tient pour très-nécessaire, si en ce moment il n'y a pas moyen de le placer, que le Roi lui écrive une lettre où il lui témoigne sa satisfaction de son zèle et l'assure qu'il le favorisera. — Galarretta termine en informant Rozas que don Francisco de Mello est à Namur. Le marquis l'a envoyé à Bruxelles, pour lui procurer quelques chevaux limoniers et chariots dont il a besoin, et pour qu'il lui envoie de Malines un pont de bateaux. Cette commission remplie, il retournera auprès de Son Excellence¹.

Fol. 25. Galarretta au comte d'Oñate, Bruxelles, 28 août 1643. — Il l'entretient de la situation des Pays-Bas à peu près dans les mêmes termes que ceux de sa lettre à Rozas.

Fol. 26 v^o. Galarretta à Andrés de Rozas, Bruxelles, 28 août 1643. — L'évêque de Bois-le-Duc attend toujours, pour partir, que don Francisco de Mello lui fournisse l'argent nécessaire.

Fol. 27. Don Francisco de Mello à Galarretta, Namur, 3 septembre 1643. — Il lui fait passer des fonds pour l'évêque, afin que celui-ci aille remplir sa commission.

Fol. 49. Philippe IV à don Francisco de Mello, Saragosse, 12 septembre 1643. — Il approuve les instructions qu'il a données le 13 août à l'évêque de Bois-le-Duc. Il lui recommande de fournir à l'évêque tous les secours nécessaires pour l'accomplissement de sa commission, et de n'épargner aucune diligence qui en puisse assurer le succès².

Fol. 27. Galarretta à Andrés de Rozas, Bruxelles, 19 septembre 1643. — L'évêque se dispose à partir demain.

Fol. 30. L'évêque de Bois-le-Duc à Galarretta, Cologne, 6 octobre 1643. — Il est enfin arrivé dans cette ville, après un voyage difficile et périlleux

¹ Voy. les *Appendices*.

² Voy. les *Appendices*.

de seize jours, ayant eu à éviter les Hollandais, les Lorrains et les Hessois. — Il demande de l'argent pour poursuivre son voyage.

Fol. 29. Galarretta à Andrés de Rozas, Bruxelles, 8 octobre 1643. — L'évêque de Bois-le-Duc a pris le chemin de Cologne, où il doit être arrivé le 27 ou le 28 septembre. — Don Francisco de Mello lui a dit savoir de bonne part que la dissidence des états de Hollande avec le prince d'Orange non-seulement continue, mais augmente, de sorte que les propositions dont est chargé l'évêque viendront en temps très-opportun. Aux mortifications passées que le prince a subies il s'en est joint une nouvelle qui lui a été bien sensible : il avait tâché d'introduire adroitement son fils dans le commandement de l'armée; aussitôt que les états eurent pénétré son intention, ils la traversèrent, en faisant entrer le gros de l'armée dans les places de Berghes, Breda et autres.

Fol. 31 v^o. L'évêque de Bois-le-Duc à Galarretta, Cologne, 15 octobre 1643. — Il a été trois jours à Bonn, où il a traité des affaires de son évêché avec le prince électeur et le prince évêque d'Osnabruck. — Il est certain que la dissidence entre le prince d'Orange et les états de Hollande augmente : le Sr Hutten, résident de l'électeur de Cologne à Bruxelles, pourra donner des détails à cet égard. — L'électeur a écrit au prince d'Orange, afin d'avoir un passe-port pour l'évêque.

Fol. 34. L'évêque de Bois-le-Duc à Galarretta, Cologne, 16 octobre 1643. — De bons catholiques, à Bonn et à Cologne, l'ont sondé pour savoir s'il ne serait pas autorisé à traiter d'une paix ou d'une trêve avec les états; il leur semble que le moment serait opportun. Quelques-uns d'eux l'ont assuré que les députés des états à Munster ont charge de voir si une pareille négociation ne pourrait s'entamer, et ce qui les y meut, c'est la défiance qu'ils ont des Français, des Anglais et du prince d'Orange. Ils croient que celui-ci a promesse de la France ou de l'Angleterre de lui conférer la souveraineté de quelques provinces. Dans ces circonstances, la négociation dont il est chargé devient bien difficile et périlleuse : car il est à craindre que le prince ne veuille pas l'ouïr par égard pour ceux qui lui ont promis leur assistance, ou par crainte des états; et, d'un autre côté, il se pourrait qu'il révélât ce qu'on lui aurait proposé dans le but de paraître plus fidèle aux états et d'obliger davantage envers lui la France et l'Angleterre. — La crainte que le prince a des états se voit par le passe-port qu'il

a accordé à l'évêque, sur les instances de l'électeur de Cologne¹ : il n'a pu lui donner le titre d'évêque, etc.

Fol. 33. Don Francisco de Mello au Roi, sans date (20 ou 22 octobre 1643). — Il lui rend compte de ce qu'il a fait pour l'accomplissement de la mission de l'évêque de Bois-le-Duc. Il a toujours pensé que ce prélat rencontrerait beaucoup de difficultés, à cause de la haine des Hollandais pour les ecclésiastiques et spécialement pour les évêques. Aujourd'hui il s'aperçoit, par la dernière lettre de l'évêque, que les appréhensions qu'avait celui-ci en partant de Bruxelles n'ont pas cessé. — Il craint que le désir du prélat ne soit de s'entremettre de négociations de trêve et, sous ce prétexte, de recevoir, dans l'endroit où il est, des secours pécuniaires. Il a remarqué le même désir chez la plupart des évêques des Pays-Bas.

Fol. 46. L'évêque de Bois-le-Duc à Galarretta, Cologne, 23 octobre 1643. — La personne que l'électeur de Cologne a envoyée au prince d'Orange lui a parlé trois fois, et lui a fait instance afin qu'il délivrât un passe-port à l'évêque qui lui permit d'aller en Hollande s'occuper des affaires de son évêché. Le prince a répondu qu'il désirait faire tout son possible pour l'évêque, mais qu'il ne pouvait donner le passe-port demandé; que cela n'était pas en son pouvoir; que, s'il était évêque de quelque autre endroit, il le lui donnerait très-volontiers, mais que de lui attribuer ce titre d'évêque ou de permettre qu'on lui parle, c'était chose qui touchait à l'autorité des états². — D'après cela, c'est aux états qu'il faut s'adresser. L'évêque ne voit pas en conséquence ce qu'il pourrait faire à Cologne; il reviendra à Anvers, afin d'être plus à portée de la Hollande.

Fol. 35. Le Roi à don Francisco de Mello, Saragosse, 28 octobre 1643. — Il lui recommande de donner toute chaleur à la négociation de l'évêque, et de ne faire, jusqu'à ce qu'elle ait eu une issue quelconque, aucune proposition aux états des Provinces-Unies³.

Fol. 46 v°. Galarretta à l'évêque de Bois-le-Duc, Bruxelles, 29 octobre 1643. — Le marquis de Tordelaguna approuve qu'il revienne.

¹ Pour son passage jusqu'à Cologne.

² « ... Que si fuera obispo de qualquiera otra parte, se le diera de muy buena gana; que darle título de obispo ó permitir hablarle, toca la auctoridad de los estados.... »

³ « ... Y no propongais, mientras tanto, nada á los estados de las Provincias Unidas, hasta saber lo que esta plática da de sí en una ó en otra parte.... »

Fol. 36. Longue lettre de don Francisco de Mello au Roi, 18 décembre 1643. — Il répond à celle du 28 octobre. — A la fin de novembre l'évêque est venu à Bruxelles; le marquis l'a vu en secret, car son voyage à Cologne a donné lieu à beaucoup de soupçons, et même les Hollandais, pour s'en assurer, ont fait sortir 400 chevaux de Maestricht, qui, pendant trois jours, se sont tenus dans un certain endroit, à deux lieues de Weert. — L'évêque est toujours disposé à rendre les services qu'on lui a demandés : ses démarches se réduisent, jusqu'à présent, à avoir envoyé, pour la seconde fois, en Hollande, un religieux de l'ordre de Saint-François qui lui est très-dévoué et qui est bien vu du prince d'Orange, avec des lettres de l'électeur de Cologne et du duc de Neubourg, tendantes à ce que les états accordent un passe-port à l'évêque, afin qu'il aille régler les différends relatifs à sa juridiction sur Ravenstein. — D'après les nouvelles de Hollande, don Francisco ne croit pas que le prince d'Orange soit en état d'effectuer ce que, de son côté, il promettrait, voulût-il même écouter les propositions du Roi; mais telles ne paraissent pas être ses dispositions, et il y a tout lieu de croire qu'il cherche à s'unir avec les Français plutôt contre le Roi que contre les Hollandais. — Don Francisco de Mello rappelle au Roi que, par beaucoup de dépêches précédentes, il a été chargé de deux choses capitales : de négocier une trêve avec la Hollande, à Munster ou directement; de traiter avec les partis ou factions en France. Il pense que des suppositions, qui peuvent être vaines, ne doivent pas faire perdre de vue l'objet que le Roi s'est proposé par ces deux négociations, et qui est de traiter sur quelque point, afin de faire tête aux Français, ses véritables ennemis. Il propose donc comme urgente la pacification avec la Hollande. Il entre dans beaucoup de considérations politiques à cet égard.

Fol. 40. Galarretta au Roi, Bruxelles, 20 décembre 1643. — Il n'apprend rien de plus, sur la négociation, que le marquis gouverneur. — Il conseille au Roi d'entretenir aux Pays-Bas une armée bien payée et bien disciplinée : cela donnerait plus de confiance aux peuples, plus de crainte à ses ennemis, et faciliterait en même temps la négociation avec le prince d'Orange.

Fol. 51 v°. L'évêque de Bois-le-Duc à Galarretta, Bornhem, 20 décembre 1643. — Il a reçu, du religieux que l'électeur de Cologne a envoyé en Hollande pour traiter avec le prince d'Orange et les états, une lettre datée de